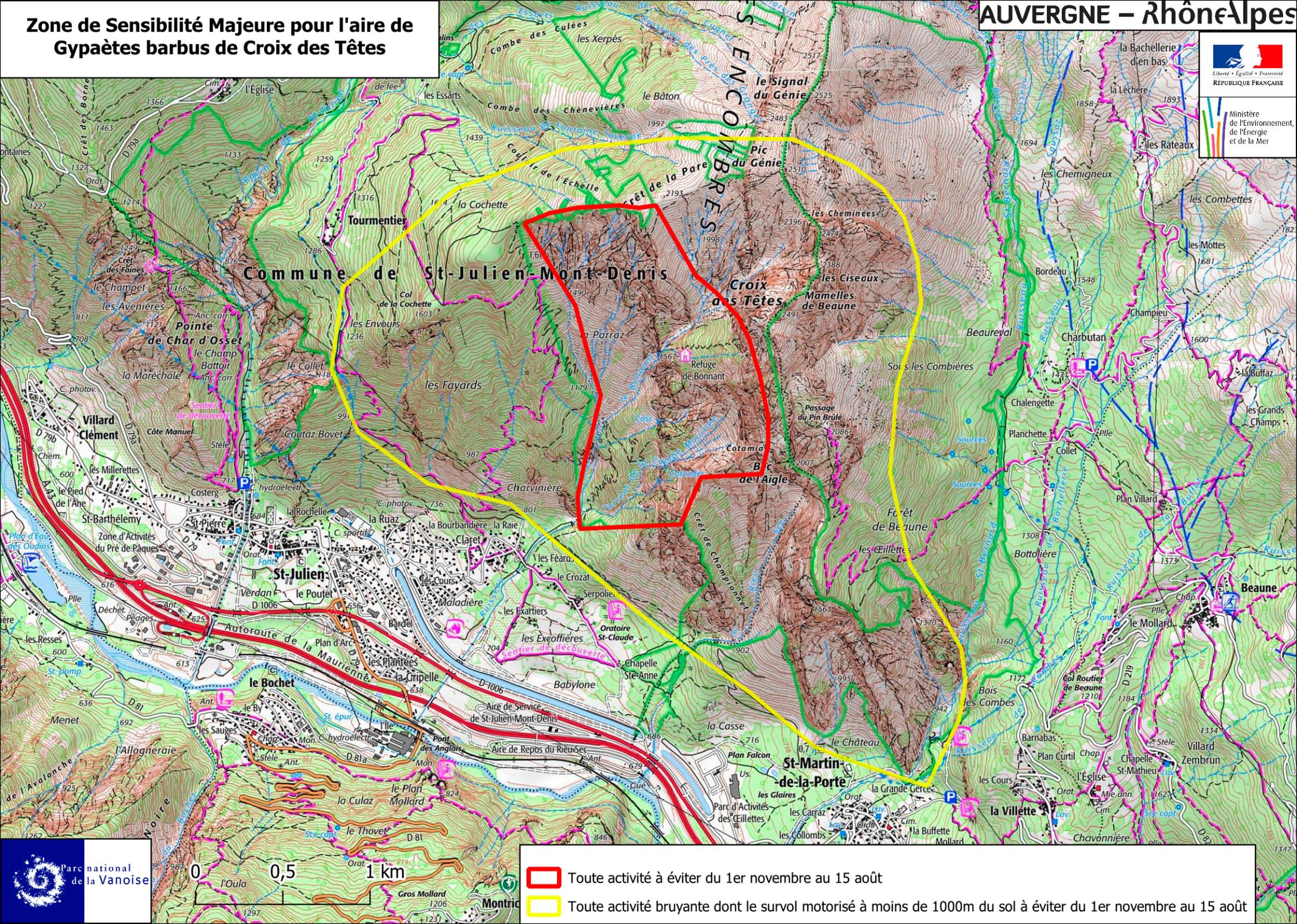


Zone de Sensibilité Majeure pour l'aire de Gypaètes barbus de Croix des Têtes



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Environnement et de la Mer



- Toute activité à éviter du 1er novembre au 15 août
- Toute activité bruyante dont le survol motorisé à moins de 1000m du sol à éviter du 1er novembre au 15 août



0 0,5 1 km
Gros Mollard 1206
Montrich